



EXPLOITANT(E) RÉGULATEUR(TRICE) DE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS TITRE PROFESSIONNEL NIVEAU 5

RNCP39792 ENREGISTRÉ 27/12/2024
CERTIFICATEUR MINISTÈRE DU TRAVAIL

CONTRAT D'APPRENTISSAGE D'UNE DURÉE DE 12 MOIS (700H DE FORMATION)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer, former à la fonction d'exploitant(e) régulateur(trice) qui a pour missions de :

- ❖ Concevoir et optimiser un réseau de lignes ponctuelles ou régulières d'autobus et d'autocars,
- ❖ Réaliser les plannings des conducteurs et des véhicules,
- ❖ Superviser le déroulement des prestations de transport de voyageurs,
- ❖ Veiller à garantir les niveaux de qualité de service et le respect des objectifs économiques de l'entreprise.

PRÉREQUIS

- ❖ Être titulaire du Bac,
- ❖ Être titulaire du permis B et posséder un moyen de transport (recommandé)

**Accessible aux personnes en situation de handicap
sous certaines conditions**

Contact : Emmanuelle SAINT-MARTIN
Mail : e.saint-martin@cfa-mud.org

COMPÉTENCES VISÉES

1. Elaborer et mettre en œuvre les opérations de transport routier de voyageurs.

- ❖ Concevoir une offre de transport routier de voyageurs
- ❖ Affecter et planifier les moyens humains et matériels adaptés
- ❖ Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur

2. Réguler et piloter les opérations de transport routier de voyageurs

- ❖ Assurer les missions de régulation et le suivi de l'activité
- ❖ Collecter et contrôler les documents d'exploitation et les données sociales
- ❖ Reconstituer et analyser les coûts d'exploitation liés aux prestations de transport dans un objectif de rentabilité



CONTENU DE LA FORMATION

Pilotage et régulation des opérations de transport routier de voyageurs ❖ Réalisation des missions de régulation ou d'exploitation et du suivi de l'activité ❖ Traitement et contrôle des documents, des données sociales et d'exploitation ❖ Gestion de l'activité d'une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations et des règles de sécurité	226H30	MODALITÉS D'ÉVALUATION : Evaluation de la formation : • Tests de connaissance en continu, • Travaux pratiques. Délivrance de la certification : • Epreuve de synthèse (mise en situation professionnelle, questionnaire et entretien technique), • Dossier «régulateurs» • Dossier professionnel (DP), • Entretien final. Méthodes mobilisées : • Enseignements en présentiel, mises en situation professionnelle, activités en ligne tutorées, accompagnement individualisé. Validation par bloc de compétences : Oui
Elaboration et mise en oeuvre des opérations de transport routier de voyageurs ❖ Conception d'une offre de transport routier de voyageurs ❖ Affectation et planification des moyens humains et matériels adaptés ❖ Détermination et optimisation des coûts d'exploitation liés aux prestations de transport dans un objectif de rentabilité	344H00	
Compétences transversales	101H30	
Examen Final	28H00	
DURÉE TOTALE	700H00	

Formation réalisée avec l'appui pédagogique de 

« Mis à jour le 10 juin 2025 »

POUR CANDIDATER :

- 1) Compléter le formulaire de candidature via le site internet (www.cfa-mud.org), en joignant CV / copie du diplôme du BAC (ou titre de niveau 4) ou les bulletins de notes de terminales.
- 2) Participer à une réunion d'information collective + tests d'admissibilité + entretien de motivation + entretien de recrutement RATP.

